



**Compte-rendu du conseil d'administration  
du 28 mars 2021 (report du 21mars)**

**Participants :** Gwendoline Charpentier, Elisabeth Girodengo, Evelyne Prigent, Patrick Berthet, Julien Bouché, Bernard Clavaud, Jean-Paul Bouché.

## **1 – Point financier :**

### LEADER :

Aucune évolution sur le paiement des dossiers Leader 2017 et 2018.

Jean-Paul rappelle l'information donnée par Jean-Pierre la semaine dernière au sujet des enveloppes Leader pour 2021 et 2022 qui seront communiquées aux GAL dans les prochains jours.

Jean-Paul signale également que Jean-Louis Bignaud (Optineris) a contacté le GAL/SOCLe et que celui-ci accepterait une demande pour la rénovation de l'église de Royère de Vassivière. Cela confirme donc que des demandes seront ouvertes pour 2021. Nous pourrions certainement envisager d'en déposer une ce qui nous permettrait d'améliorer l'équilibre économique de l'édition 2021. Conséquence : respecter les règles pour être éligible, notamment celle des devis, un pour les dépenses inférieures à 1000€ et deux pour les dépenses supérieures.

Le nouveau projet de lettre au président du Conseil régional est validé. Il sera envoyé par courrier AR et par mail à Alain Rousset et par mail à Isabelle Boudineau. Une copie de ce courrier sera envoyée par mail à la présidente du GAL/SOCLe. Jean-Paul soumettra ce courrier à notre contact à l'ASP.

### Collectivités locales :

La décision de la communauté de communes Creuse Sud-Ouest sur notre demande 2021 devrait nous être communiquée la semaine prochaine. Le montant serait le même que celui prévu pour 2020, soit 4700€.

Certains nouveaux élus ont trouvé que la règle qui plafonne les montants était trop sévère pour les manifestations dont la portée justifie des sommes plus importantes. Une évolution est donc envisageable pour 2022.

Pour les demandes au département et à la région, pas d'information sur les dates prévues pour les décisions.

### Partenaires :

Jean-Paul a donc eu un échange avec Jean-Louis Bignaud, président d'Optineris, notre plus ancien et plus important partenaire privé. Malgré les difficultés que traverse sa société de travail temporaire, il a confirmé qu'Optineris nous soutiendra cette année encore; le montant reste à préciser. A cette occasion, Jean-Paul lui a présenté le projet de plaquette envisagé. L'idée lui paraît intéressante et susceptible de convaincre des entreprises qui verront plus facilement l'intérêt d'un encart publicitaire que d'un soutien (mécénat ou sponsoring) au festival.

Un contact a été repris avec Mr Bord du Crédit Agricole (rencontré par Jean-Pierre à l'AG de la caisse locale du CA en 2020). Il part prochainement en retraite mais a communiqué le nom de son remplaçant. Le soutien de la Caisse départementale est toujours d'actualité. Cela se traduirait par une augmentation significative du soutien du Crédit Agricole.

Jean-Paul a également relancé la charge de commissaire-priseur, Nicolas Constanty, aucune réponse pour le moment. Rappelons que cette opération permet d'avoir un soutien égal au cachet du groupe Ubris Deal prévu dans notre programmation 2020 et donc 2021.

## 2 – Edition 2021:

Rappelons que nous avons deux hypothèses pour notre budget 2021, une avec des conditions quasi normales et un budget proche de 50k€, une avec des conditions restrictives (assis et sans bar/restauration) et un budget divisé par 2.

Un échange téléphonique a eu lieu cette semaine avec Jeremy (fédération Hiero Limoges) sur divers sujets : groupes locaux, conditions de tenue des festivals en 2021 ... (voir mail déjà envoyé)

### Volet artistique :

Dans la première hypothèse budgétaire, la programmation est celle de l'an passé. Le montant actuel des contrats envisagés, en éliminant Free Style MB (batucada) pour l'animation du site, s'élève à 17 875€ TTC, soit déjà plus que le montant dans notre budget 15 500€ TTC. Cela va donc nécessiter de renégocier les contrats pour rentrer dans l'enveloppe prévue. Le sujet a déjà été évoqué avec les groupes, il reste à concrétiser. Le différentiel semble accessible.

Dans la seconde hypothèse, le budget artistique serait donc divisé par 2, soit environ 8000€. Ce montant est incompatible avec la venue de Babylon Circus. Des contacts ont été pris avec plusieurs tourneurs pour trouver une autre groupe-phare pour le samedi : HK et les Saltimbanks, Mouss et Hakim, La Maison Tellier et Sanseverino (duo , reprise de François Béranger). Ces groupes semblent pouvoir rentrer dans une enveloppe d'environ 4000€ ce qui est plutôt rassurant sur la possibilité de faire venir un groupe renommé dans ce budget. Toutefois, avec « Le pied de la Pompe », le vendredi, et un des groupes ci-dessus, le samedi, on consommerait la quasi-totalité de notre budget. Il faut donc réfléchir à des solutions pour réduire les autres montants en gardant six groupes au total. Deux pistes à explorer : régionaliser plus notre programmation (retirer Cachemire/Merzhin le vendredi, par exemple) ou ne plus avoir de tête d'affiche le vendredi.

Jean-Paul interrogera la région sur la question de l'obligation du respect des règles pour l'octroi des subventions (2 jours et 6 groupes minimum) cette année.

### Volet technique :

La même question budgétaire se pose pour le volet technique. Il semble préférable de rester, si possible, sur un prestataire unique afin d'éviter de faire « l'assemblage » (scène, sono, éclairage, équipe ...) par nous-mêmes. On pourrait se limiter à une taille de scène de 60m<sup>2</sup> (80m<sup>2</sup> + ailes dans la prestation Blackline 2018 et la proposition 2020). Bernard reprendra contact avec Blackline et RSE pour avoir des propositions en version réduite.

Toilettes : Xavier, le prestataire des dernières éditions, maintient sa proposition 2020 à 995€ TTC, un peu élevé en version réduite.

Chaises : le régisseur de la salle a communiqué le nombre de chaise du hall polyvalent, environ 700, ce qui suffirait, malheureusement ce sont des chaises à pieds fins inutilisables sur un sol meuble comme celui du stade. Donc, ce sujet reste entier, si on est sur le stade du Theil. Une option a été mise sur le hall polyvalent, au cas où cette solution serait envisageable.

### Communication :

Patrick signale au CA que les délais de préparation de la plaquette sont importants (environ 80h de travail), qu'il faudrait que tout soit prêt fin avril et qu'il faut intégrer le design d'un nouveau logo... donc il n'y a pas de temps à perdre.

Patrick et Jean-Paul prendront contact rapidement avec un petit nombre d'annonceurs importants (Intermarché, scierie Moreau...) pour avoir des accords de principe sur la plaquette afin de s'assurer que l'on couvre à minima les frais.

Pour contenir le budget, un dépliant pourrait être réalisé plutôt qu'une plaquette, ce qui entraînerait moins de dépenses, moins de travail de préparation ... et moins de recettes aussi.

L'identification des entreprises à démarcher est un sujet en soi. Patrick signale que les artisans installés sont généralement très chargés et n'ont pas besoin de « faire de pub ». Il suggère de privilégier les plus récemment installés. On peut s'appuyer sur des exemples tels que « L'enjambée creusoise » ou autres, les listes des OT, les contacts personnels de chacun des membres du CA. Toutes les autres idées sont les bienvenues.

### **3 – Changement de nom :**

Il est nécessaire de décider lors de cette réunion en raison des compte à rebours pour le logo, la plaquette ... Les noms envisagés sont soumis au vote : Zic Zap 1, Rock'n Co 1 et Terre de Zic 5 présents, plus Julie qui avait fait connaître son choix avant la réunion.

Le changement de nom porte sur celui du festival et pas de l'association. Le changement de nom de l'association, qui nécessite une AG, pourrait être proposé à l'AG 2021, si le CA souhaite soumettre ce projet. Julien propose de réserver le nom de domaine terredezic.fr (.com ?) rapidement.

La communication sera faite dans un premier temps (début avril) sur la tenue de l'édition 2021 avec l'annonce des dates avec un « teaser » pour annoncer dans un second temps (mi-avril) le nouveau nom.

Gwendoline propose de prendre en charge la communication sur Intagram.

**Prochaine réunion du CA**  
**Le dimanche 18 avril à 19h par Skype**  
**Durée 1h30 maximum**

Rappel des réunions suivantes : 30 mai–19H, 13 juin–19H